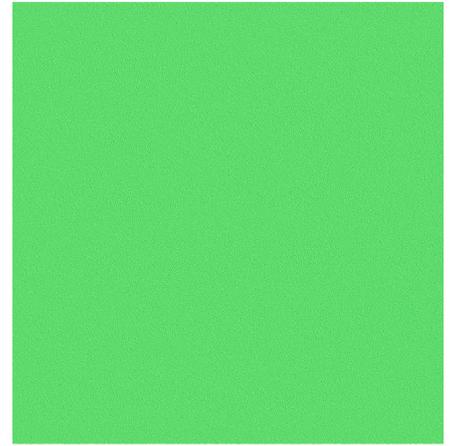
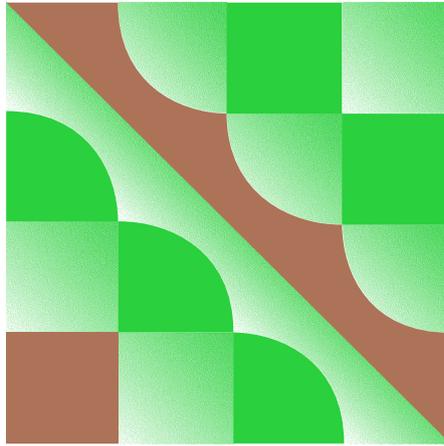
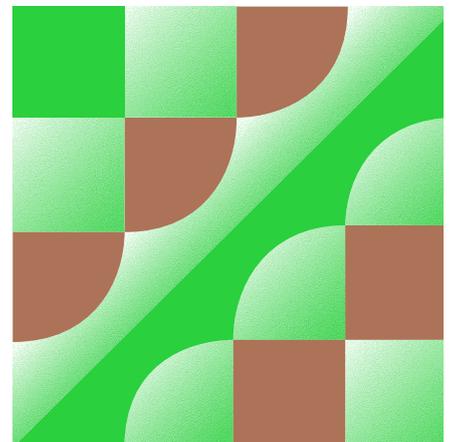
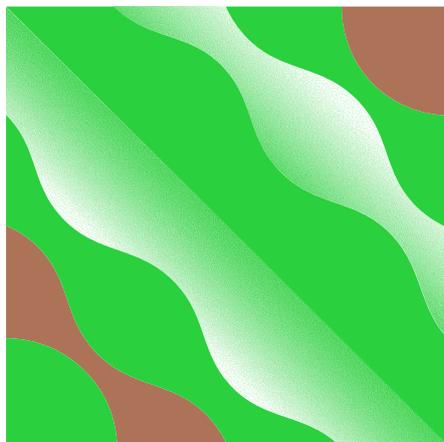
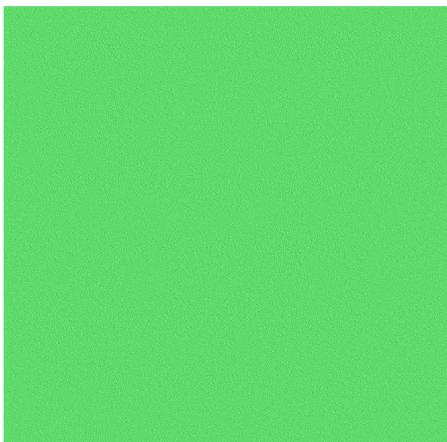
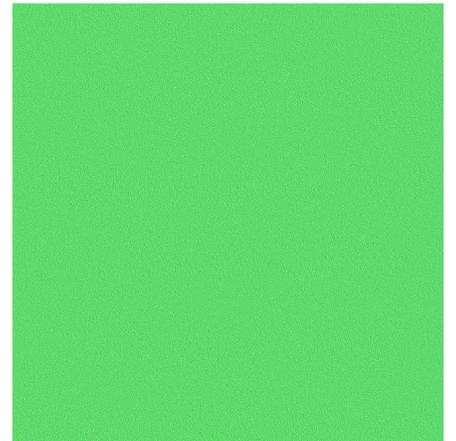
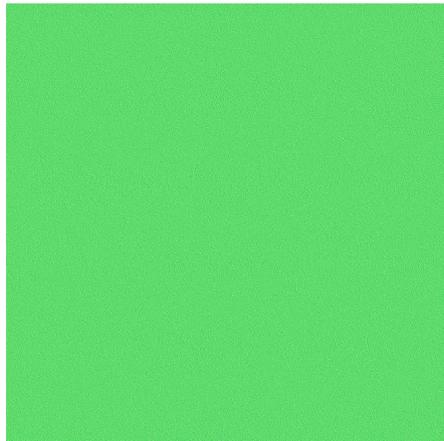
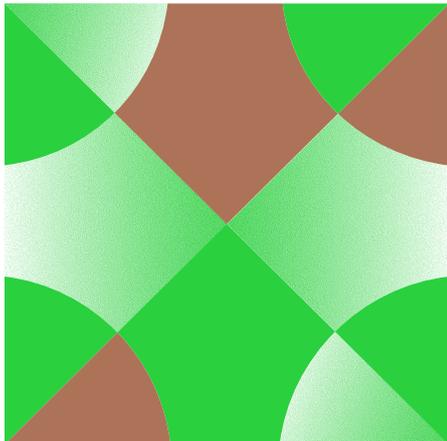
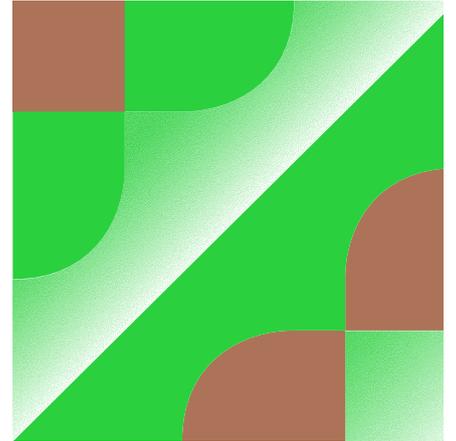


École Supérieure
d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse
—
Metz



Livret de l'étudiant





Bienvenue au Pôle musique et danse

Depuis janvier 2014, le Cefedem de Lorraine a quitté son statut d'association pour celui d'**Établissement Public de Coopération Culturelle** à caractère administratif (EPCC) en intégrant l'École Supérieure d'Art de Lorraine (ÉSAL). Il devient le **Pôle musique et danse**.

L'ÉSAL est née du regroupement de l'École de l'Image d'Épinal et de l'École supérieure d'art de Metz Métropole en janvier 2011. Épinal et Metz ont conservé les lieux d'enseignement dirigés chacun par un directeur de site.

Le siège de l'EPCC se situe à Metz et regroupe la direction générale et l'administration. Les locaux du Pôle musique et danse, quant à eux, se situent au sein du **Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné de métropolitaine de Metz**.

L'EPCC ÉSAL fait partie des trois établissements en France à proposer une formation plurisectorielle avec les arts plastiques et les arts du spectacle sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture. À ce titre, il délivre des diplômes nationaux et l'enseignement est organisé conformément aux arrêtés ministériels.

Le Pôle musique et danse est habilité par l'État pour **dispenser la formation** initiale et continue diplômante menant au diplôme d'État de professeur de danse pour les options **danse classique, contemporaine et jazz**.

Il est habilité à **organiser les examens** des unités d'enseignement d'anatomie physiologie, d'histoire de la danse, de formation musicale et de pédagogie.

Le **ministère de la Culture délivre le diplôme d'État** de professeur de danse.

La formation danse compte **800 heures** d'enseignement réparties sur **2 ans** correspondant à **120 ECTS** et se compose d'une **1^{re} année dédiée aux enseignements théoriques** et d'une **2^e année dédiée à la pédagogie**.



L'équipe administrative

Tél. : 03 87 74 28 38

Mail : pmd@esalorraine.fr

Site internet : esal-pmd.fr

Caroline CUEILLE

Directrice du Pôle musique et danse

Renaldo GRECO

Responsable des études Musique par intérim

Jennifer LIGER

Gestionnaire administratif et budgétaire

Élise ROUGERON

Chargée de communication

Zohra SAADAoui

Chargée de scolarité Musique

Gérald GUILLOT

Coordinateur enseignement et recherche

Vos contacts privilégiés

Grégory BEAUMONT

Responsable des études Danse

gbeaumont@esalorraine.fr

03 87 78 61 47

Florine ROSINI

Chargée de scolarité Danse

frosini@esalorraine.fr

03 87 78 61 46

Vos adresses privilégiées

Les cours de la formation danse ont lieu dans deux conservatoires différents : CRR de Metz ou CRR de Nancy. Référez-vous au planning de formation.

CRR de Metz/ÉSAL-PMD

2, rue du Paradis, 57000 Metz

Tél. : 03 57 88 38 38

CRR de Nancy

1-3, rue Michel Ney, 54000 Nancy

Tél. : 03 83 35 27 95

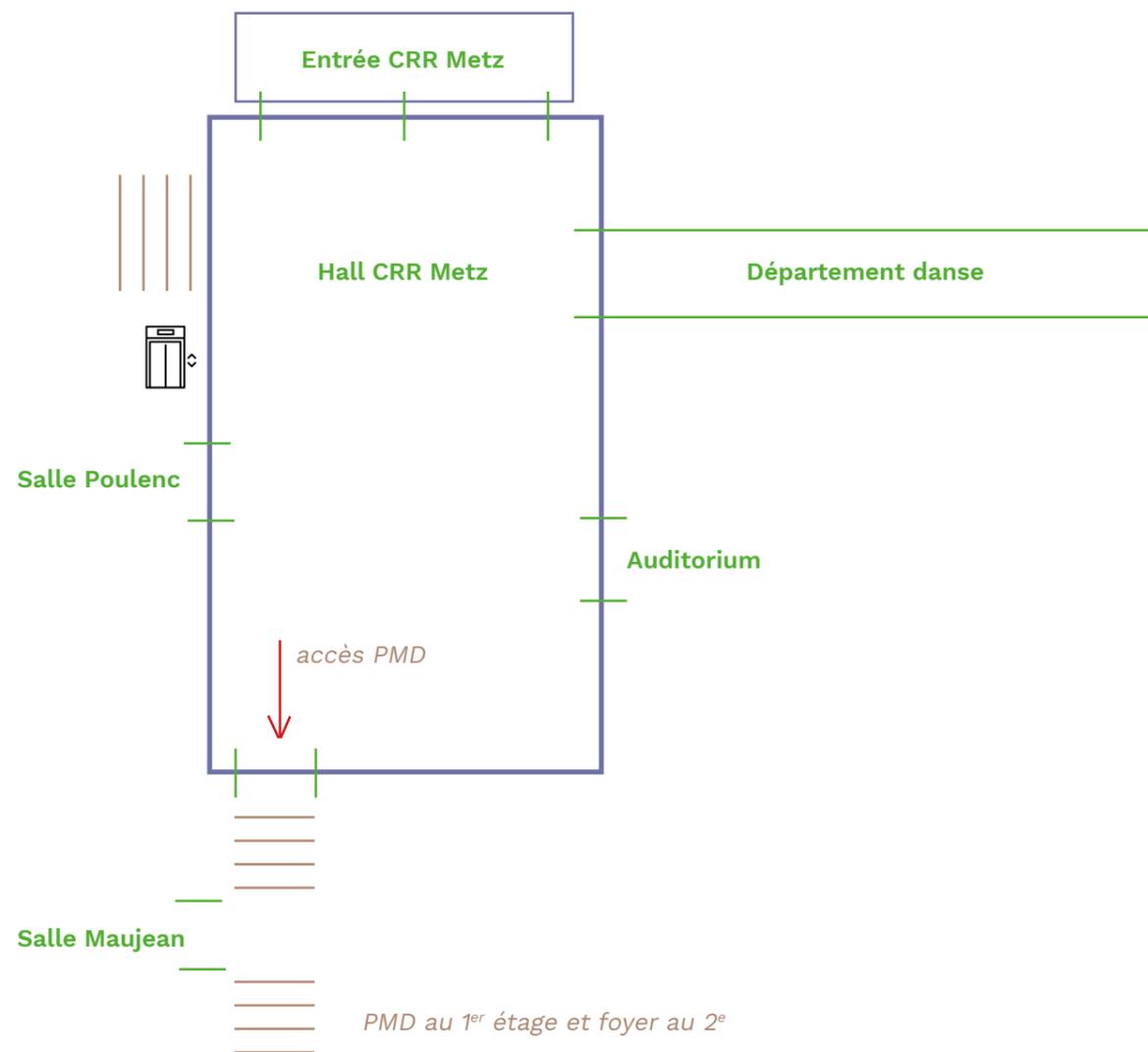
CCN Ballet de Lorraine

3, rue Henri Bazin, 54000 Nancy

Tél. : 03 83 85 69 00



Où nous trouver ?



Le petit lexique du PMD

ÉSAL = École supérieure d'art de Lorraine.

PMD = Pôle musique et danse.

PAP = Pôle arts plastiques.

CRR = conservatoire à rayonnement régional.

FI = formation initiale (= statut étudiant).

FC = formation continue (= statut de stagiaire).

DE1 = étudiants/stagiaires de la FC de 1^{re} année.

DE2 = étudiants/stagiaires de la FC de 2^e année.

UE = unité d'enseignement.

FOYER = salle de cours + lieu de vie des étudiants/stagiaires de la FC.

CVEC = contribution de vie étudiante et de campus.

CP = conseiller pédagogique (tuteur).

AFCMD = analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé.

ECTS = système européen de transfert et d'accumulation de crédits universitaires.

EAC = éducation artistique et culturelle.

Informations générales

Rentrée 2024

Journées de rentrée pour tous les étudiants et stagiaires de la FC : **9 et 10 septembre 2024**.

Frais de scolarité 24-25

Formation initiale

• Habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Eurométropole de Metz et de la Communauté d'Agglomération d'Épinal : **430 €**

• Habitants hors de l'Eurométropole de Metz et Communauté d'Agglomération d'Épinal : **740 €**

Formation continue

• **3600 €**/an si prise en charge par un OPCO ou par l'employeur

• **950 €**/an en cas de non prise en charge par un OPCO ou par l'employeur

Cotisation CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) : **103 €**. Les étudiants boursiers sont exonérés.

Documents de rentrée

Différents documents sont déposés sur Moodle pour consultation et afin de respecter les consignes données dans le cadre de la transition écologique. Certains documents vous seront distribués et d'autres à remplir et restituer au PMD lors de votre première « info promo ».

Organisation des cours

Première année (DE1)

• Les **jeudis et vendredis toute la journée**.

• **Pendant la 1^{re} semaine des vacances** (zone B) en fonction des besoins : lundi à vendredi.

• Certains cours peuvent être organisés en dehors de ces plages (ateliers pluridisciplinaires, colloque, séminaire...).

Attention ! Les étudiants en DE1 seront obligatoirement mobilisés pour les mises en situation pédagogique des étudiants de DE2 (cf. planning).

Deuxième année (DE2)

• Les **lundis toute la journée**.

• **Pendant les vacances scolaires** (zone B) pour les modules pédagogiques.

• Certains cours peuvent être organisés en dehors de ces plages (ateliers pluridisciplinaires, colloque, séminaire...).

Assiduité

Sauf dispositions particulières, tout étudiant et stagiaire de la formation continue est tenu d'assister à l'ensemble des enseignements et dispositifs pédagogiques proposés dans le cadre de son cursus. Tout manquement est pris en compte dans le dossier de l'étudiant ou du stagiaire de la FC. Des absences répétées, même justifiées et excusées, peuvent être sanctionnées par une non-évaluation dans le cadre du contrôle continu et/ou une non-présentation aux épreuves terminales. L'étudiant ou le stagiaire de la FC absent est tenu d'informer et de fournir un justificatif à l'administration du Pôle musique et danse. En cas de problème grave engendrant de nombreuses absences, la direction étudie avec l'étudiant ou le stagiaire de la formation continue la solution la mieux adaptée à son cas particulier.

Tutorat danse

Choix du conseiller pédagogique

Un **tutorat** durant l'année de l'**UE pédagogique** (DE2) est à réaliser dans la classe d'un enseignant de votre discipline. Avant toute prise de contact avec votre futur conseiller pédagogique en charge du tutorat, merci de fournir au responsable des études une liste de noms potentiels. Après validation par la direction du PMD, la prise de contact pourra s'effectuer et être validée **avant le 30 septembre** de l'année en cours. Le PMD peut également vous guider dans votre choix et vous proposer des enseignants.

Critères de choix

• Conservatoires de la région Grand Est labellisé par l'État ou écoles privées.

• L'enseignant doit dispenser ses cours en dehors de vos horaires de formation.

Pratique artistique

Les CRR de Metz et Nancy vous accueillent **gratuitement sur inscription auprès du Responsable des études dans les cours de fin de 2^e et 3^e cycles** de leurs établissements respectifs (sous réserve des places disponibles) dans les 3 disciplines : classique, jazz et contemporain. Pour vous inscrire, vous devez avoir au préalable réglé vos frais de scolarité auprès du PMD. Attention cependant à faire preuve d'assiduité si vous vous engagez à suivre l'un des cours proposés.

Plateforme pédagogique Moodle

Vous y trouverez, entre autres, le **planning** des cours, les **supports de cours**, les textes de référence et réglementaires, le **règlement des études**, les **vidéos et photos** des projets menés. C'est aussi via cette plateforme que vous pourrez déposer vos devoirs et autres documents relatifs à votre formation.

Votre licence Microsoft 365

Chaque étudiant de l'ÉSAL dispose d'une **licence Microsoft 365** disponible pour toute la durée de sa formation. Cette licence permet aux étudiants de disposer d'une adresse électronique spécifique « ÉSAL » et d'un accès aux outils de bureautique standards tels que Word, Excel, Powerpoint, etc, ainsi qu'à des logiciels comme Teams, très utile pour les visioconférences et le travail d'équipe.

Cartes étudiantes

Une fois les frais de CVEC et de scolarité réglés, rapprochez vous de l'assistante de scolarité afin de **recupérer votre carte d'étudiant ou de stagiaire de la FC**. Merci d'apporter une photo d'identité.

Vie étudiante

Des **informations et ressources diverses sont mises à votre disposition sur la plateforme Moodle** et sur notre site internet.

Vous pouvez y trouver des informations concernant : les aides destinées aux étudiants, la Fédération Médico-Sociale (FMS), la Lutte contre les violences et harcèlement sexuels et sexistes (VHSS), la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), le guide de l'étudiant du CROUS Lorraine, etc.

Règlement des études danse

Pour consulter, [cliquez ici](#) !

Maquette des enseignements

Première année (DE1)

UE théoriques

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure
Pédagogie fondamentale Sciences de l'éducation Didactique	Gérald Guillot	12
Anatomie/Physiologie	Anne Vidal	70
Histoire de la danse	Virginie Garandea	70
Formation musicale	Aziliz Schleret	88
Pédagogies actives <i>Cours commun avec les musiciens</i>		
• Soundpainting	Etienne Bouyer	12
• Méthode Jaques-Dalcroze	En cours de recrutement	12
Atelier chorégraphiques		
• <i>Classique & contemporain</i>	Grégory Beaumont	32
• <i>Jazz</i>	Lucile Diou	22
Travaux dirigés	Grégory Beaumont	10
Expression écrite appliquée	Cheryl Gréciet	6
Projets artistiques pluridisciplinaires avec les plasticiens	Stéphane Ghislain Roussel	14
Projets artistiques pluridisciplinaires avec les musiciens	Grégory Beaumont	12
Conférences, colloques, ateliers divers...	Divers intervenants	10
Total volume horaire année 1		370

Enseignement	Enseignant	Nb d'heure
Pédagogie fondamentale et spécifique de la danse et mise en situation	Julie Barbier Grégory Beaumont Annick Manzullino Lucile Goupillon Valène Roux-Azy Vivien Visentin	169
Relation à l'accompagnement musical de la danse	Sébastien Cuiret Yragaël Unfer Sébastien Cuiret Rozen Houpert Sébastien Grob Jean-Marc Robin	
AFCMD	Daria Dadun-Gordon	80
Pédagogie éveil-initiation	Grégory Beaumont	63
Sciences de l'éducation <i>Cours commun avec les musiciens</i>	Philippe Lerat	27
Tutorat	Conseillers pédagogiques	40
Travaux dirigés	Grégory Beaumont	10
Préparation à l'entretien	Grégory Beaumont	7
Suivi des projets pédagogiques <i>Suivi collectif ou individuel</i>	Lucile Goupillon	10
Projets artistiques pluridisciplinaires avec les plasticiens	Stéphane Ghislain Roussel	10
Médiation écrite appliquée <i>Suivi collectif ou individuel</i>	Chéryl Greciet	5
Conférences, journées d'études, interventions diverses	Divers	12
Total volume horaire année 2		433

Les cours « enseignements pratiques » des DE1 sont ouverts aux étudiants DE2.

L'ouverture de la deuxième année de formation au DE de professeur de danse nécessite un minimum d'inscriptions dans la discipline concernée.

Contenu des enseignements

Unités d'enseignements théoriques Tronc commun aux 3 disciplines

Pédagogie fondamentale, sciences de l'éducation et didactique

Cette formation a pour spécificité d'éveiller le futur enseignant aux enjeux de son métier pour lui-même dans le cadre professionnel. Elle vise pour cela à développer un processus de différenciation qui permet à l'étudiant d'acquérir une plus grande autonomie et par conséquent de mieux se situer dans sa relation à l'élève, en lien avec des objectifs et dans son environnement. Ce cours propose donc d'articuler des apports théoriques, des mises en situation, de l'analyse de pratique d'expériences artistiques et pédagogiques vécues par les étudiants, et des bilans de fin de cours. Outre l'apport théorique, la relecture et supervision d'expériences pédagogiques permettront des prises de conscience susceptibles de construire son identité de pédagogue.

Évaluation Non évalué.

Anatomie/Physiologie

Anatomie

Il s'agit de l'étude du corps : squelette axial, squelette appendiculaire, des ceintures pelvienne et scapulaire, et des membres inférieurs. Cette étude passe par la compréhension du fonctionnement des articulations, du rôle des ligaments, la connaissances des principaux muscles et chaînes musculaire et de leurs fonctions.

Physiologie

Il s'agit de l'étude des mécanismes qui régissent le corps : l'organisation de l'équilibre, le fonctionnement de la contraction musculaire, les bases du système nerveux, le réflexe myotatique, ainsi que le système cardiopulmonaire. Cette étude est en lien avec la pratique de la danse. Elle doit permettre au futur enseignant d'affiner son regard et la compréhension du corps dans le mouvement dansé.

Évaluation Contrôle continu et épreuve terminale.

Histoire de la danse

Le cours évoque l'histoire de la danse occidentale à partir du XV^e siècle menant à la danse classique, contemporaine et jazz. Il est étayé d'images, de documents remis aux étudiants ; il sollicite leur participation active et les échanges en séance. Ce cours vise à transmettre des contenus historiques, culturels et esthétiques relatifs à l'histoire de la danse et à la culture chorégraphique, ainsi qu'à mettre l'étudiant en réflexion par rapport à l'histoire de la danse, à sa pratique, son expérience et son projet.

Évaluation Contrôle continu et épreuve terminale.

Formation musicale du danseur

Ces cours explorent divers aspects de la formation musicale au travers d'analyse musicale, lecture rythmique, culture musicale en lien avec la culture chorégraphique, expression orale, chant, improvisation corporelle... Il vise également à acquérir progressivement les éléments techniques nécessaires à l'obtention de l'unité d'enseignement (U.E) de formation musicale de fin de première année.

Évaluation Contrôle continu et épreuve terminale.

Pédagogies actives

1. Soundpainting

Le soundpainting encourage la créativité personnelle des étudiants et favorise la transversalité entre les différentes disciplines artistiques. Dans un ensemble de soundpainting les participants sont amenés à développer leur sensibilité et leur propre imaginaire par l'improvisation tout en respectant les indications proposées par le soundpainter. En explorant les différentes possibilités contenues dans les indications de dynamiques, tempi, textures, formes, couleurs, et en mettant en relation les différents aspects de la musique, de la parole et du mouvement, le soundpainting permet la mise en évidence et l'acquisition de concepts artistiques fondamentaux.

Évaluation Non évalué.

2. Méthode Jaques-Dalcroze

La rythmique Jaques-Dalcroze est une pédagogie active et musicale fondée sur le mouvement corporel. L'élève (enfant, adulte, ou professionnel) est amené à ressentir ce qu'il entend grâce à l'interprétation corporelle des sons et des rythmes joués par l'enseignant.

La stimulation de sa motricité globale lui permet de vivre son corps comme premier instrument de musique, celui par lequel la musicalité est ressentie et transmise.

Évaluation Non évalué.

Ateliers chorégraphiques

Les ateliers chorégraphiques visent à développer les qualités techniques et artistiques des danseurs et futurs enseignants au travers d'un enseignement référencé qui propose de découvrir ou redécouvrir les grands noms de la danse contemporaine, jazz et classique sous forme d'exercices techniques, d'ateliers chorégraphiques de composition et d'initiation au répertoire.

Évaluation Contrôle continu.

Travaux dirigés

Les heures de travaux dirigés permettront de mettre en pratique, d'approfondir et de valoriser les connaissances acquises durant les cours théoriques. Sous la forme d'échanges ou d'ateliers, ils pourront retraverser différemment les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur épanouissement dans cette formation.

Évaluation Contrôle continu.

Expression écrite appliquée

Il s'agira d'apprendre à rédiger un CV et une lettre de motivation. Les étudiants/stagiaires travailleront à partir d'exemples concrets pour identifier ce qui est efficace et ce qui l'est moins. Ils auront à rédiger une lettre de motivation à partir d'une annonce réelle.

Évaluation Non évalué.

Projets artistiques pluridisciplinaires avec les plasticiens

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'art contemporain pour faire émerger des projets pluridisciplinaires (danse – musique – son – performance – arts plastiques), en collaboration avec le Pôle arts plastiques, sites de Metz et Épinal. Il s'agira de poser les bases de la méthodologie de projet et déclencher l'envie de faire des projets pluridisciplinaires durant le parcours pédagogique.

Évaluation Contrôle continu.

Projets artistiques pluridisciplinaires avec les musiciens

Ce cours vise à favoriser la collaboration entre les étudiants du Pôle musique et danse et donc entre étudiants de disciplines artistiques différentes.

L'objectif est de développer leur sensibilité artistique, d'échanger des idées et que cela donne lieu à des propositions créatives pluridisciplinaires.

Évaluation Contrôle continu.

Unité d'enseignement de pédagogie

Classique | Contemporain | Jazz

Pédagogie fondamentale et spécifique de la danse

L'UE de pédagogie a pour objet d'accompagner l'acquisition des outils nécessaires à l'enseignement de la danse. Au-delà de cette acquisition tout l'enjeu est de développer, expérimenter, consolider, puis vérifier la capacité à transmettre l'art de la danse. L'étudiant/stagiaire, à l'issue de sa période de formation, devra dans sa spécificité (contemporain, jazz, classique) :

- Connaître et appuyer son enseignement sur la technicité de son esthétique dans toutes ses dimensions : ses valeurs, son patrimoine et sa culture.
- Maîtriser et adapter différents processus d'apprentissage en fonction de l'âge et du niveau des élèves.
- Observer, évaluer et proposer une remédiation adaptée aux besoins spécifiques de chaque élève, notamment à partir des outils d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé.
- Ajuster ces propositions pédagogiques en fonction de l'âge et du niveau des élèves.
- Apporter des éléments de réflexion sur la transmission d'une technique corporelle et artistique, sa tradition, son évolution (et possibilités d'innovation).
- D'envisager les différents rapports entre danse et musique et de pouvoir les mettre en œuvre selon différentes modalités.
- Formuler une demande claire au musicien-accompagnateur et créer un rapport dynamique musique-danse.

Évaluation Contrôle continu + épreuve terminale.

AFCMD

Analyse

Dans un aller-retour entre pratique et observation, nous analysons les composantes du geste et leurs relations pour en comprendre l'organisation.

Fonctionnelle

Nous cherchons la cohérence de l'action, en elle-même et dans son contexte, en nous appuyant sur les lois physiques et physiologiques du mouvement.

Du corps

Nous considérons le corps dans sa globalité comme lieu de connaissance, d'expression et de relation.

Dans le mouvement

Du mouvement naît l'apprentissage. Notre approche développe une capacité à s'adapter et à évoluer en travaillant à partir de la singularité de chacun.

Dansé

Danseurs, nous sommes sensibles à la dimension technique et expressive du geste, une démarche qui s'applique au-delà de la danse à de nombreuses pratiques où le corps s'investit.

L'une des priorités de l'AFCMD est de permettre au danseur d'acquérir, par une conscience éclairée, une plasticité pour évoluer et s'adapter tout au long de sa carrière en évitant les situations pathogènes et les facteurs d'usure précoce.

Évaluation Contrôle continu.

Pédagogie de l'éveil/initiation à la danse

Comprendre les fondamentaux de la danse et les mécanismes de construction d'une séance adaptée à une entrée dans la technique de danse. Apprendre à utiliser sa danse, le groupe, les objets, les qualités de mouvement, les verbes d'action, les différents niveaux de vocabulaire. Apprendre à s'appuyer sur l'imaginaire.

Évaluation Contrôle continu + épreuve terminale.

Sciences de l'éducation

Ce cours a pour objectifs d'initier l'étudiant aux sciences de l'éducation par la connaissance et la compréhension de l'histoire, des concepts fondateurs et des grands courants de cette discipline. Il vise également à permettre à chaque étudiant de dépasser ses représentations du métier d'enseignant, de participer à définir son identité professionnelle et d'être ainsi en mesure de rendre raison de sa pratique, de mettre en lumière l'enracinement de toute démarche pédagogique dans des convictions qui la légitiment et en expliquent à la fois le style et la cohérence. Il s'agira par ailleurs de définir les différentes manières possibles de penser et donc d'agir la relation et l'acte pédagogiques en mettant en évidence la trame conceptuelle dans laquelle chacune s'inscrit (conception de l'acte d'apprendre, de l'élève, de la culture, de l'erreur, de l'enseignant...), d'apprendre à se doter d'outils d'observation, d'analyse et de critique de sa propre pratique, et d'aider chacun à opérer un choix éclairé et motivé des lignes directrices de son enseignement.

Évaluation Contrôle continu.

Enseignements pratiques

1. Tutorat

Le tutorat a pour but d'étayer et d'enrichir la démarche pédagogique de l'étudiant par différentes phases interactives sous la conduite d'un danseur-pédagogue expérimenté :

- Observations et analyse de situations pédagogiques
- Prise en charge progressive de groupes d'élèves
- Situation de responsabilité pédagogique
- Discussions/retours/questionnements sur sa pratique pédagogique

Évaluation Contrôle continu.

2. Travaux dirigés

Les heures de travaux dirigés permettront de mettre en pratique, d'approfondir et de valoriser les connaissances acquises durant les cours théoriques. Sous la forme d'échanges ou d'ateliers, ils pourront

retraverser différemment les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur épanouissement dans cette formation.

Évaluation Contrôle continu.

Médiation écrite appliquée

Il s'agira de rédiger le texte du catalogue des diplômé.es, en s'appuyant sur votre expérience personnelle de la formation, sur votre pratique instrumentale et professorale. Les étudiants/stagiaires utiliseront l'écriture automatique pour dénouer les plumes ou le clavier.

Évaluation Non évalué.

Suivi des projets pédagogiques

L'écriture du projet pédagogique personnel de l'étudiant danseur est un moment essentiel de sa formation. Sur une année, cette production écrite lui permet de mener une recherche sur un thème qui le concerne et le motive. Cette réflexion contribuera à la construction de son positionnement pédagogique et alimentera ses connaissances et son vocabulaire spécifique.

Évaluation Contrôle continu.

Préparation à l'entretien

L'entretien est un moment important des épreuves terminales. Il permet d'explicitier ses choix, d'affirmer sa posture pédagogique et de rendre accessible au jury une auto-évaluation. Ces quelques heures permettent d'expérimenter cet exercice délicat.

Évaluation Non évalué.

Projets artistiques pluridisciplinaires avec les plasticiens

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'art contemporain pour faire émerger des projets pluridisciplinaires (danse – musique – son – performance – arts plastiques), en collaboration avec le Pôle arts plastiques, sites de Metz et Épinal. Il s'agira de poser les bases de la méthodologie de projet et déclencher l'envie de faire des projets pluridisciplinaires durant le parcours pédagogique.

Évaluation Contrôle continu.

Modalités d'évaluation

Depuis 2020, le ministère de la Culture a revu le système d'évaluation de la formation au DE de professeur de danse qui laisse désormais une **part plus importante au contrôle continu**. Ainsi, concernant les UE théoriques, **les connaissances sont vérifiées à parts égales entre le contrôle continu et l'évaluation terminale**. Concernant l'UE de pédagogie, le contrôle continu compte pour 40% et l'épreuve terminale pour 60% dans la note finale.

Contrôle continu

Le contrôle continu est défini dans les annexes de l'**arrêté du 28 mars 2024 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L.362-1 du code de l'éducation**.

Il est élaboré à partir de 3 composantes pour les étudiants de première année.

1. La moyenne des notes attribuées lors des situations d'évaluation prévues par le centre habilité (devoirs)
2. Une note d'examen blanc dont le contenu et le format correspond à celui de l'évaluation terminale ;
3. Une note évaluant l'assiduité, l'implication et la progression de l'étudiant.

Pour la deuxième année, 5 critères sont pris en compte dans son élaboration :

1. La moyenne des notes attribuées lors des situations d'évaluation prévues par le centre habilité (devoirs)
2. Une note relative à la situation d'éveil ;
3. Une note relative à la situation d'initiation ;
4. Une note d'examen blanc dont le contenu et le format correspond à celui de l'évaluation terminale ;
5. Une note évaluant l'assiduité, l'implication et la progression de l'étudiant.

Dans le cas d'une absence aux épreuves d'examen blanc, le Pôle musique et danse ne serait pas en mesure de délivrer une note de contrôle continu à l'étudiant.

La communication des notes de contrôle continu se fera via un document spécifique et sera remis aux étudiants au plus tôt, 15 jours avant la date de leur épreuve.

Le refus d'un étudiant d'assumer, lors des épreuves d'évaluation terminale, sa note de contrôle continu est considéré comme une rupture de contrat de formation. Dans ce cas, le Pôle musique et danse peut ne pas inscrire l'étudiant aux épreuves terminales organisé par le centre.

Utilisation de l'intelligence artificiel : il est rappelé aux étudiants que l'utilisation de l'intelligence artificielle est interdite pour la réalisation des devoirs et travaux demandés sauf si l'intervenant de la matière concernée en fait la demande explicite. Vous trouverez sur votre espace Moodle, un document reprenant les éléments de réglementation de l'intelligence artificiel (IA).

Épreuves terminales

Les épreuves terminales sont définies dans l'**arrêté du 28 mars 2024 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L.362-1 du code de l'éducation**.

Unité d'enseignement d'Histoire de la danse

Les connaissances sont vérifiées par une épreuve écrite comprenant :

- Une composition sur une question de cours, choisie par le candidat, entre trois sujets (coefficient 3) ;
- Vingt questions balayant l'ensemble du programme de l'unité d'enseignement et n'appelant chacune qu'une réponse courte (coefficient 2).

Durée totale de l'épreuve : 4 heures.

Unité d'enseignement d'Anatomie/physiologie

Les connaissances sont vérifiées par une épreuve orale portant sur un sujet composé de deux tirages de questions relatives aux connaissances générales, à l'anatomie fonctionnelle et aux notions de physiologie. Le candidat choisit son sujet parmi trois sujets qu'il est invité à tirer au sort parmi un corpus de sujets élaborés par le jury. Il dispose d'un temps de préparation en loge.

Temps de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 15 minutes.

Unité d'enseignement de Formation musicale

Les connaissances sont vérifiées par quatre épreuves orales dont le jury s'emploie à organiser la complémentarité sous la conduite d'un membre du jury référent. L'ordre de ces épreuves a pour but de mettre le candidat en mouvement afin qu'il puisse s'engager dans ces différentes séquences en confiance et de manière cohérente.

1. Analyse et improvisation sur l'œuvre hors programme
2. Mémorisations et reproductions vocales et corporelles
3. Lecture rythmique
4. Analyse de l'œuvre au programme

Temps de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 30 minutes.

Unité d'enseignement de pédagogie

La note de l'épreuve terminale de l'unité d'enseignement de pédagogie (coefficient 3) est la moyenne pondérée des notes résultant des trois séquences ci-dessous : deux séquences d'épreuve pratique et entretien avec le jury.

1. Epreuve pratique

L'évaluation est conduite sur la base de deux séquences d'enseignement données par le candidat à deux groupes d'élèves-sujet. Ces deux séquences ont lieu le même jour. Elles peuvent être disjointes. Le niveau de chacun des groupes est précisé au candidat une heure avant l'épreuve si les séquences sont enchaînées. Il est précisé une demi-heure avant chaque séquence si elles sont disjointes.

Les deux séquences sont :

- Une séance d'éveil ou d'initiation suivant l'âge des élèves d'une durée de 30 minutes (coefficient 2) ;
- Un cours dans l'option du candidat donné à des élèves de plus de 9 ans d'une durée de 50 minutes (coefficient 3).

Le candidat doit montrer ses capacités à mener un travail technique, savoir le développer en utilisant l'espace, le temps, les dynamiques, lui donner une progression et pouvoir proposer un enchaînement dansé. Il doit montrer ses aptitudes à ajuster ses propositions au niveau et à l'âge des élèves mis à sa disposition, ainsi qu'à l'accompagnement musical. Il doit être en mesure d'apporter les corrections nécessaires et de développer le sens artistique de ses élèves. L'accompagnement du cours est assuré par un musicien. Le Président du jury peut, si nécessaire interrompre le candidat.

Durée totale de l'épreuve : 1 heure 20 minutes.

2. Entretien avec le jury (coefficient 2)

L'entretien intervient à l'issue de la séquence d'enseignement. Il porte pour une partie sur les enjeux du cours technique et pour une autre partie sur les enjeux de l'éveil-initiation au regard de chacune des deux prestations du candidat. La répartition entre ces deux parties est laissée à l'appréciation du jury sous la conduite de son président. Toutefois, le jury réserve au moins 10 minutes à chacune de ces deux parties. Outre prendre la mesure de la réflexion pédagogique du candidat et de ses motivations pour l'enseignement, l'entretien peut également conduire à vérifier ses connaissances artistiques et ses références en la matière. Les échanges sont aussi l'occasion d'apprécier la capacité d'auto-évaluation du candidat et de mesurer la manière dont il s'est approprié les contenus de formation. Il est essentiel que celui-ci puisse disposer d'un temps de réponse suffisant à des questions claires et variées. **Durée : 30 minutes.**

Tutorat entre étudiants

Depuis l'année 2023-2024, le Pôle musique et danse a mis en place le tutorat entre étudiants. Vous pouvez bénéficier de soutien sur des cours et des matières dans lesquels vous rencontrez des difficultés ou des lacunes.

Pour formuler vos besoins veuillez vous rapprocher de votre responsable des études.

Aménagements de formation

Les étudiants/stagiaires nécessitant une adaptation de la formation pour faire face à un handicap de quelconque nature, peuvent se rapprocher du responsable des études afin que ce dernier leur propose une solution adaptée.

Le rôle du délégué

Rôle du délégué

Les délégués représentent les étudiants de leur promotion lors des différentes réunions auxquelles ils sont invités ou qu'ils sollicitent.

Les délégués étudiants :

- Font le lien entre les étudiants et les équipes pédagogiques et administratives.
- Ont un rôle d'informateur et d'interlocuteur.
- Sont informés des actions et des décisions du PMD et peuvent être consultés en amont.
- Prennent part activement à la vie de l'établissement.
- Découvrent en situation réelle le fonctionnement des instances dans lesquelles ils pourront être amenés à siéger dans leur futur métier.

Élections des délégués

Chaque promotion élit deux délégués pour deux ans en respectant de préférence la parité. Les délégués peuvent être en formation initiale ou en formation continue.

Le vote est réalisé à bulletin secret au scrutin uninominal à deux tours. La majorité absolue (la moitié des suffrages exprimés + une voix) est exigée au premier tour.

Il est procédé, le cas échéant, à un deuxième tour à la majorité relative (au plus grand nombre de voix).

Les candidatures à la fonction de délégué sont individuelles et font l'objet d'un affichage.

Les élections ont lieu généralement au mois d'octobre.

Pour plus d'informations sur le rôle du délégué, [cliquez ici](#) !

Avantages culture

Spectacle vivant

Cité Musicale-Metz - Arsenal

L'Arsenal met à disposition des entrées gratuites.

Opéra Théâtre de Metz

L'Opéra met à disposition des entrées gratuites.

Arts visuels

Centre Pompidou-Metz

Entrée gratuite sur présentation de votre carte étudiante. Uniquement pour les étudiants en formation initiale.

Parc instrumental et matériel

Le Pôle musique et danse dispose d'instruments (saxophone baryton, clarinette basse, flûtes traversières basse et alto, piccolo, piano numérique, cor anglais, archet baroque, etc.) et de matériels (audio et vidéo, pupitres, table de mixage, etc.) qu'il met à votre disposition sur demande.

Pour emprunter, merci de vous rendre à l'administration du pôle et de remplir en bonne et due forme le cahier des emprunts.

Ouvrages et partitions

Les ouvrages et partitions disponibles à la médiathèque du CRR de Metz sont proposés à l'emprunt pour une période de 2 à 6 mois selon votre besoin pédagogique et sur présentation de votre carte étudiante/stagiaire de la formation continue.

Pour information, le PMD a récemment fait l'acquisition d'un fonds bibliographique en lien avec ses formations. Certains ouvrages sont communs aux deux formations. Tous les ouvrages du PMD sont repérables grâce à la cote « CEF ».

-

N'oubliez pas !

Au regard de la convention signée entre le PMD et le CRR de Metz, les salles du Conservatoire sont accessibles les dimanches de 13h à 18h (période scolaire uniquement).

Association Verdandi



« Verdandi PMD est née durant l'été 2021, sous l'impulsion de Caroline Cueille, directrice du Pôle musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine, et Catherine Baert, ancienne responsable des études musique. Prise en main par une équipe d'anciens et actuels étudiants du PMD, l'association souhaite faire vivre la danse et la musique à travers différents projets pluridisciplinaires et interventions à titre pédagogiques. Elle permet également aux étudiants et diplômés du pôle de tisser la toile du réseau professionnel de chacun, dans une dynamique de partage et de rencontres. Verdandi PMD est une association qui souhaite partager au plus grand nombre sa passion pour les arts. ».

Contact et adhésion

verdandipmd@gmail.com

Des bulletins d'adhésion sont téléchargeables sur le [site internet du PMD](#) ou disponibles directement à l'administration.

Réseaux sociaux

Suivez les projets de l'association Verdandi sur [Facebook](#).

Membres

Justine Colteau

Présidente
Diplômée danse 2023

Alicia Charrier

Vice-présidente
Diplômée 2024 du Pôle arts plastiques

Elia Ghin

Trésorière
Diplômée musique 2023

Marine Rauch

Vice-trésorière
Etudiante en 3^e année musique

Marie Declerck

Secrétaire
Etudiante en 2^e et 3^e année musique

Julie Lemoine

Vice-secrétaire
Etudiante en 2^e année danse

Timothée Bohr

Assesseur
Diplômé musique 2016

Charlotte Raphat

Assesseuse
Etudiante en 2^e année danse



Mise en situation pédagogique
Stéphanie Sovet
Diplômée 2022

Réseaux sociaux

Instagram

[esalorraine_pmd](https://www.instagram.com/esalorraine_pmd)

Facebook

[École Supérieure d'Art de Lorraine •
Pôle musique et danse](https://www.facebook.com/EsalorrainePMD)

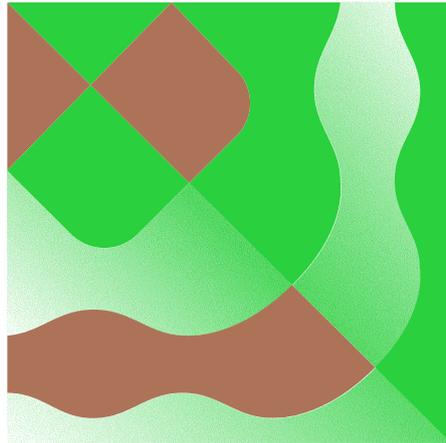
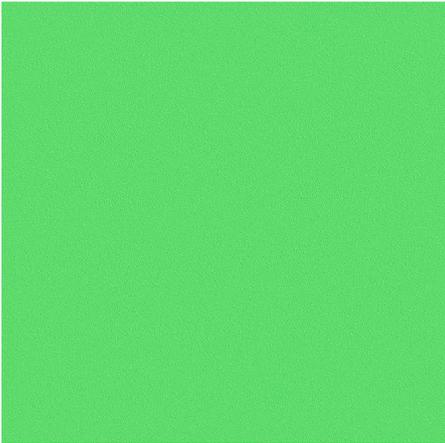
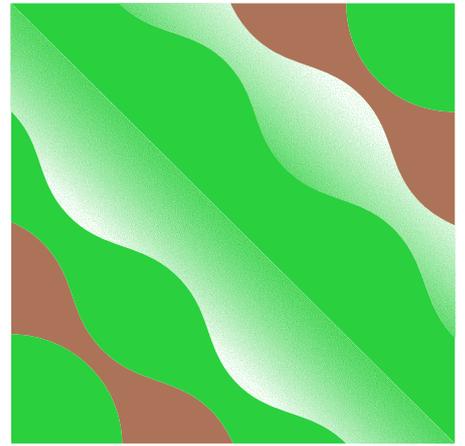
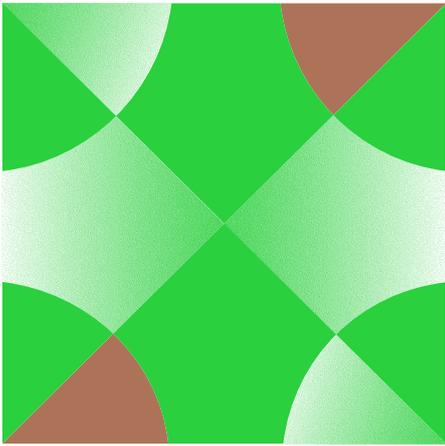
Livret de l'étudiant danse

2024-2025

Conception par Elise Rougeron

Composé en *Messine* et *Work Sans*

Crédits photographiques
Pancake! Photographie



Contacts

École Supérieure d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse

2 rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38
esalorraine.fr

